



2022
2023

Inscription au CFA La Bonne Graine - École d'Ameublement de Paris
Autorisation de sortie et décharge pour les apprenti·e·s mineur·e·s

Apprenti·e

Nom : Prénom :

Formation choisie :

Pour les apprenti·e·s mineur·e·s

Je soussigné·e Madame Monsieur

Nom Prénom

Lien de parenté avec l'apprenti·e :

L'autorise Ne l'autorise pas à participer aux sorties pédagogiques organisées dans le cadre scolaire par l'équipe du CFA La Bonne Graine.

Décharge l'École de l'ameublement de Paris de toute responsabilité et l'autorise à laisser partir mon enfant mineur·e en dehors des heures prescrites (de 8h30 à 16h30), en cas de grève ou d'évènement le nécessitant.

Ne souhaite pas décharger l'École d'ameublement de Paris de toute responsabilité et ne l'autorise pas à laisser mon enfant mineur·e partir de l'établissement en dehors de heures prescrites (de 8h30 à 16h30). Je m'engage dans ce cas à venir le·a chercher à 16h30.

J'ai pris bonne note du fait que pendant l'heure des repas (de 12h00 à 13h00), mon enfant n'était plus sous la responsabilité de l'École d'ameublement de Paris, qui ne dispose pas d'infrastructures de restauration.

Fait à Le

Signature·s